



UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST-AFRICAINE

Secrétariat Permanent du DECOFI (SP DECOFI)

**DIPLOME D'EXPERTISE COMPTABLE ET FINANCIERE DE L'UEMOA**

## COMMUNIQUE

LES EPREUVES DE L'EXAMEN DU DIPLOME D'EXPERTISE COMPTABLE ET FINANCIERE DE L'UEMOA (DECOFI) AURONT LIEU DU 03 AU 8 DECEMBRE 2018 à NIAMEY

### I. CALENDRIER

**Lundi 3 décembre 2018 de 08h à 14h**

Epreuve écrite : « Audit Contractuel et Contrôle légal des comptes »

Durée 06 heures,  
Coefficient deux (2)  
Note éliminatoire : note inférieure à huit (08) sur (20) ;

**Mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 décembre 2018**

Epreuve du Grand oral (Coefficient 2)

Note éliminatoire : note inférieure à huit (08) sur (20) ;

Epreuve soutenance de mémoire (Coefficient 2)<sup>1</sup>

Note éliminatoire : note inférieure à huit (08) sur (20) ;

Epreuve orale d'anglais (Coefficient 1)

Sans note éliminatoire

**Vendredi 7 et Samedi 8 décembre 2018**

Délibération Remise des attestations et Clôture

**Professeur Nadédjo BIGOU-LARE, Président du Jury**

<sup>1</sup> Les notices de mémoire peuvent être déposées par mail jusqu'au 30 mai 2018 au Secrétariat Permanent du DECOFI : [nafissatou.diedhiou@cesag.edu.sn](mailto:nafissatou.diedhiou@cesag.edu.sn) et copie conforme à [bachir.wade@cesag.edu.sn](mailto:bachir.wade@cesag.edu.sn)

## **II. CANDIDATURES**

1. L'inscription à l'examen final du DECOFI est subordonnée à la présentation de l'attestation de validation de stage prévue à l'article 27 du Règlement N° 12/2000/CM/UEMOA.

2. Les quatre épreuves sont normalement subies au cours d'une même session à l'issue de laquelle sont déclarés reçus les candidats ayant obtenu une moyenne générale de 10 sur 20, sans note éliminatoire.

3 - un candidat peut demander à ne subir, dans un premier temps, que les épreuves 2, 3 et 4 et à différer l'épreuve 1 au cours de l'une des deux sessions suivantes ; sa moyenne est alors calculée sur les quatre notes obtenues comme s'il s'agissait d'une seule et même session.

**Les dossiers de candidature peuvent être retirés à partir du mardi 16 octobre 2018 auprès de Nafissatou DIEDHIOU au CESAG (Dakar).**

**[nafissatou.diedhiou@cesag.edu.sn](mailto:nafissatou.diedhiou@cesag.edu.sn),**

**Tel : + 221 33 839 73 60 poste 233/ 33 839 74 39**

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **16 novembre 2018**.

**Les frais d'inscription s'élèvent à 350.000 FCFA.**